

LOUZAC

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION LOCALE

SAINT ANDRÉ

AOUT 2024

N° 346

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE ✎ Encore bravo ! Vous aviez été très nombreux à voter le 09 juin pour les européennes avec un taux de participation de 59,32 %. Pour les législatives vous avez été encore plus nombreux. En effet vous avez été **530 votants le 30 juin et 531 le 07 juillet, soit près de 73 % des électeurs inscrits et donc une nouvelle fois au-dessus de la participation nationale.**

Il y avait bien longtemps que le bureau de vote n'avait vu passer autant de monde. Chacun a pu exprimer ses préférences et accomplir son devoir de citoyen.

Quelques personnes n'ont pu voter car ne s'étant pas inscrites à temps sur la liste électorale communale. Les démarches ont été simplifiées ces dernières années mais des délais administratifs incompressibles demeurent. Ainsi pour ne pas être pris au dépourvu, **dès son arrivée sur notre Commune il ne peut qu'être fortement conseillé de s'inscrire.** D'autant que la commune de l'ancienne résidence, dès lors qu'une personne n'y habite plus ou n'y paie pas d'impôts locaux, peut sans attendre procéder à la radiation. Et si la personne concernée n'a pas communiqué sa nouvelle adresse ou fait suivre son courrier, la mairie n'a aucune possibilité de lui transmettre l'information de sa radiation.

S'inscrire sur une liste électorale en mairie ne prend que quelques minutes et permet de s'assurer de pouvoir voter. Inscrits ou pas, **je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances estivales.**

Lilian JOUSSON

MAIRIE

Pendant les congés d'été, les services administratifs de la Mairie connaîtront quelques perturbations. Ouverts normalement jusqu'au 02 août et à partir du lundi 26 août, ils seront fermés au public dans l'intervalle à l'exception des jours suivants :

- * Lundi 05
- * Mercredi 07
- * Jeudi 08
- * Mercredi 14

Durant ses quatre journées les horaires seront les suivants : **9 H /12 H 30 – 13 H 30 /17 H 30.**

VOIRIE

Une météo enfin plus clémente a permis de réaliser la **première tranche de la réfection de la VC 1** entre le bourg de Saint André et la route de Malabrit. De plus cent cinquante mètres ont pu être faits dans la partie boisée ; un point à temps complémentaire est programmé.

L'entreprise Techniroute sera présente pour la troisième année consécutive pour **quatre jours de remise en état de plusieurs rues, a priori fin août ou début septembre.**

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 05 août
- lundi 19 août

CYCLISME

Le tour Poitou-Charentes passera par la commune de LOUZAC SAINT ANDRÉ le 20 août 2024.

COUP DE POUCE POUR LES VACANCES

Le Département de la Charente propose une aide financière pour les familles dont les enfants font un séjour d'été habilité DRAJES. **Toute famille dont le quotient familial est inférieur à 580 € peut en bénéficier.**

Le séjour doit se dérouler entre le 06 juillet et le 1^{er} septembre 2024. **Dossier de demande à déposer au plus tard le 05 septembre.**

Renseignements : ☎ 05.16.09.76.47 / 05.16.09.76.36

13^{ème} FOLLE BROCANTE

Comme déjà annoncé cette manifestation phare à LOUZAC SAINT ANDRÉ se déroulera le **dimanche 28 juillet.**

Pour assurer la sécurité de tous, il est primordial que chacun respecte les règles de circulation mises en place et notamment les interdictions.

Merci à tous.

EXAMENS

Félicitations à tous les jeunes de la Commune qui ont obtenu avec succès soit un examen soit un diplôme ou la possibilité de passer en année supérieure.

AGENDA

BROCANTE

Dimanche 28 juillet
13ème Folle Brocante

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS :

LABBÉ Colette 23 juin

Installée sur la Commune depuis plus de quarante ans elle y exerça la profession d'assistante maternelle et s'impliqua dans la gestion de la bibliothèque municipale en assurant bénévolement durant de nombreuses années l'accueil des lecteurs.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Comme chaque année la bibliothèque sera **fermée en août**.

Les bénévoles qui gèrent la structure seront de nouveau présentes pour la **réouverture au public le lundi 02 septembre à 14 H**.

PASS'TRANSPORT AUTONOMIE

Afin de faciliter les déplacements des séniors et donc leur autonomie, le Conseil Départemental a mis en place un dispositif. Celui-ci se traduit par une **aide financière de 60 € pour toute personne de plus de 65 ans**.

Renseignements : ☎ 05 16 09 76 27.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour toute personne n'ayant pu encore finaliser l'inscription de son enfant à **LOUZAC SAINT ANDRÉ**, merci de se rapprocher de la Mairie.

Contact : ☎ 05.45.82.18.80

mairie.louzacstandre@wanadoo.fr

Il est rappelé que la **rentrée scolaire s'effectuera le lundi 02 septembre**.

Le chantier d'extension de l'école « Robert Roux » en vue du regroupement de la maternelle et du primaire sur un seul site a démarré fin mai. Les travaux s'intensifient durant les vacances scolaires estivales afin de livrer fin août les sanitaires et la chaufferie. Le chantier se poursuivra sur le dernier trimestre 2024.

VITESSE

S'il est primordial de respecter les limitations de vitesse tout au long de l'année, une plus grande vigilance s'impose durant les vacances estivales. En effet **nombre d'enfants et de promeneurs, à pieds ou en vélo, sillonnent notre Commune**.

La prudence sur la route est l'affaire de tous, et en particulier des automobilistes. Alors, tous, **sachons rouler plus lentement pour la sécurité de chacun**.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 10 juillet

- **Grand Cognac** → Accord donné aux deux dossiers présentés suite à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).
- **PLUi** → Instauration du permis de démolir sur l'intégralité du territoire communal.
- **Taxe d'aménagement** → Adaptation de cette taxe en fonction de la modification des zonages entre le PLU et le PLUi avec l'application d'un taux de 3% sur toutes les zones U du PLUi et 2,5% sur le reste du territoire communal.
- **Personnel** → Création administrative de postes dans les écoles afin de régulariser la situation des agents dans l'attente de l'organisation définitive après le regroupement sur un seul site des deux écoles.
- **Garderie** → Revalorisation de 0,05 € applicable à chaque tarif à compter du 1^{er} septembre 2024.
- **Cantine** → Fixation à 2,90 € le ticket de cantine pour l'année scolaire 2024-2025.
- **Emprunts** → Validation de deux emprunts pour financer l'extension des locaux scolaires ; le premier étant à court terme de 2 ans pour l'avance de la TVA remboursable pris auprès de la Caisse d'Epargne et le second étant en long terme de 20 ans pour les travaux pris auprès du Crédit Mutuel.
- **Finances** → Adoption d'une décision modificative budgétaire tenant compte des sommes définitives à inscrire suite à la validation des emprunts.
- **Extension école** → Accord pour l'avenant N° 1 pris dans le cadre des travaux de l'école au titre du lot 1-VRD.
- **Mobilier** → Validation de la convention avec Canopée pour la mise à disposition d'une armoire pour le bureau de la directrice de l'école.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Résultats du 30 juin & du 07 juillet

	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Inscrits	729	729
Votants	530	531
Exprimés	510	492
Barthélémy MARTIN	216	265
Alain JANOT	10	-
Aurore DE CLISSON	2	-
Françoise BESSAS	15	-
Didier JOBIT	44	-
Carole BALLU	97	*
Sandra MARSAUD	123	227
Corentin VINSONNEAU	3	-

* s'est désistée pour le second tour

Pour la deuxième circonscription de la Charente Sandra MARSAUD a été réélue et siègera donc à l'Assemblée Nationale.